

VILLE DE
PORT DE BOUC
www.portdebouc.fr



Port-de-Bouc, le 22 décembre 2016

Le Maire de Port-de-Bouc

à

La Mission Ligne Nouvelle Provence
Alpes Côte d'Azur
SNCF Réseau
Les Docks
Atrium 10.4
10, place de la Joliette
BP 85404

13 567 MARSEILLE CEDEX 02

Réf. : 158/12.2016/PFP/LM/CD

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-jointe la contribution de la ville de Port de Bouc à la concertation relative à la Ligne Nouvelle Provence Alpes Côte d'Azur.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SNCF Réseau DT PACA			
Réponse sign. DT <input type="checkbox"/>			
Réf. A/20... 10 582157			
Date : 28 DEC. 2016			
Visa DT	Attrib.	Copie	Rép. directe
f			
DT			
DRECC			
ENV			
LN PCA			
PAPT			
PCS			
PDR			
Ag. I&P			
Ag. M&T			
Infrapôle			
Infralog			
ETC			

Le Maire de Port-de-Bouc

Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI



EXPRESSION DE LA VILLE DE PORT DE BOUC DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

Dans le cadre de la concertation relative à la ligne nouvelle Provence Côte d'Azur, il est important de repositionner les enjeux liés à la ligne de la Côte Bleue ainsi que ceux du projet Pôle gare de Port de Bouc.

En effet ceux-ci s'inscrivent de fait dans les problématiques de l'aménagement du territoire et de la mobilité à l'échelle de la Métropole Aix-Marseille, particulièrement en ce qui concerne les territoires de l'ouest de la Métropole.

La ligne de la Côte Bleue est une ligne du quotidien qui irrigue les territoires et participe ainsi à un maillage ferroviaire à conforter. A partir de 17 stations, la ligne permet des déplacements domicile/lieux de travail, des trajets :

- vers Miramas (connexion avec le TGV),
- pour les étudiants vers les universités de Marseille, Aix, Arles.
- A Marseille (travail, loisirs, culture, administrations...)

Elle ne peut être considérée comme une ligne à vocation principalement touristique.

Une illustration : la fréquentation à la gare de Port de Bouc est pour l'année 2014 de 66 880 montées et descentes pour la liaison Port-de-Bouc / Marseille avec 18 train / jours et une moyenne de temps de trajet d' 1h20

Cette fréquentation a certes diminué notamment par rapport à celle de 2012. Cela est essentiellement dû à la capacité de progression limitée par l'infrastructure ferroviaire.

En effet la ligne est fortement dégradée, la limitation de la vitesse des trains, le taux de retards et de pannes augmente sensiblement.

Pour continuer à être une ligne du quotidien et retrouver une qualité maximale de service public, il y a besoin de présence humaine renforcée dans les gares qui ne peut être remplacé par la pose de portiques de sécurité et dans les trains mais aussi d'investissements pour réhabiliter les infrastructures et lancer un plan d'électrification.

Mais la Direction SNCF a décidé de modifier les heures d'ouverture de certaines gares de la ligne : Martigues, Istres, Port de Bouc, Carry le Rouet, Sausset les Pins. Au total, sur les 17 gares de la ligne....10 sont déjà fermées et 5 vont subir des modifications d'horaires.

Pour la gare de centre-ville de Port de Bouc, la municipalité a obtenu de la direction de la SNCF un maintien de la présence de guichetiers très appréciée.

Les besoins de mobilité des populations exigent de développer l'intermodalité et de faciliter l'accès au train.

Avec le pôle gare de Port de Bouc, notre projet a pour objectif de structurer un pôle d'échanges au cœur du centre-ville.

Il s'agit d'un besoin crucial pour Port de Bouc et sa population. Notre population a des revenus très faibles, 2/3 des habitants ne sont pas assujettis à l'impôt. Le taux de motorisation est très faible. De plus, notre projet de ville vise à un nouvel essor et une attractivité revivifiée avec de nombreux leviers de développement :

- Eligible au Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine et à un Projet Innovation Avenir -concernant le développement d'un réseau de chaleur à partir d'énergies renouvelables comme principalement la thallassothermie - notre ville connaîtra dans les prochaines années des mutations importantes.
- L'aménagement d'un campus de formation propice à renforcer l'attractivité des deux lycées dans le département.
- Le contournement Fos/Port de Bouc/Martigues de la RN 568 et son aménagement en boulevard urbain permettra de redessiner les cheminements.
- L'aménagement économique de la zone de Caronte autour de la filière maritime.

Ce qui renforce la nécessité de développement du transport ferré et celle d'un pôle multimodal combinant différents transports publics.

L'enjeu est de mieux connecter la gare à la ville et de travailler la complémentarité des modes de transports : TC : bus, fer, modes actifs : vélo, marche

Ainsi nous souhaitons dépasser les freins à la mobilité, faciliter l'accès à l'emploi et l'insertion sociale.

Notre ambition est aussi l'accompagnement des dynamiques de développement :

- en prendre appui sur la proximité avec la mer pour développer de nouvelles activités économiques et redévelopper une attractivité démographique, économique et touristique.
- renforcer l'accessibilité et les connexions internes et externes.

Il est projeté la création d'une voie de sortie directe pour les bus, d'aménager un quai bus / BHNS ainsi qu'une station-vélo / parking vélo.

La valorisation des opportunités foncières de RFF pourraient permettre la construction d'habitat.